

# MIRALITE REVOLUTION, gris

## Description

MIRALITE REVOLUTION est un miroir obtenu par dépôt film d'argent recouvert d'une ou de plusieurs couches de peinture de protection à haute durabilité sur le verre teinté dans la masse PARSOL . Cette couche est sans cuivre ni plomb (<0,5%) et ne contient pas de phtalate

## Autres caractéristiques

La réflexion lumineuse comporte entre 89 et 93% environ, en fonction de l'épaisseur du verre.  
Réaction au feu: A1

MIRALITE REVOLUTION est conforme à la norme NBN EN 1036.  
MIRALITE est marqué CE. Les performances du produit MIRALITE REVOLUTION sont déclarées avec les numéros DoP suivants: M104412 (3 mm); M104413 (4 mm); M104885 (5mm); M104414 (6 mm);

MIRALITE REVOLUTION doit être spécifié, transporté, stocké, nettoyé et posé conformément à la NIT 221 du CSTC «La pose des vitrages en feuillure» et la NIT 242 « Ouvrages particuliers en verre, applications structurales » (+ correctifs de février 2015) et aux consignes particulières de pose et d'entretien du fabricant.

MIRALITE REVOLUTION a son application conforme à la NBN S 23-002:2007 et son addenda, NBN S23-002-2 (2016) et NBN S23-002-3 (2016).  
L'épaisseur doit être calculée conformément aux méthodes de calcul imposées par la norme NBN S23-002-2:2016.

Pour une sécurité renforcée, un film de sécurité peut être appliqué sur la face arrière (face laquée) du miroir, il s'agit alors du MIRALITE REVOLUTION SAFE.

Le vitrage dispose d'une Déclaration Environnementale (EPD), basée sur une analyse complète du cycle de vie (ACV), conformément aux normes ISO internationales.